# PROJET ASSOCIATIF

# ASSOCIATION COURTE ECHELLE

*Janvier 2026*



*Siège social : 90 Paul Bert – 69400 Villefranche sur Saône*
*Accueil de loisirs : Centre aéré Marc Julien – 120 Chemin Saint Jean – 69480 Pommiers*
*Contact : fete.courte.echelle@gmail.com / 07 71 77 14 14*

*Numéro d'agrément Jeunesse Education Populaire : J.69.24.0343*

# SOMMAIRE


**1/ Présentation de l'association**

*A- Création* ..... *2*
*B- Objet social* ..... *2*
*C- Locaux* ..... *2*
*D- Histoire* ..... *3*
*E- Gouvernance* ..... *5*

**2/ Fonctionnement**

A- Le centre aéré Marc Julien, bien plus qu'une structure ..... 6
B- L'équipe ..... 6
C- Adhérents ..... 7
D- Domaines d'activités ..... 7
E- Finances ..... 9

**3/ Rayonnement**

A- Territoires d'intervention ..... 9
B- Publics accueillis ..... 9
C- Témoignages ..... 11

**4/ Projet éducatif**

A- L'arbre des projets ..... 12
B- Tableau des valeurs ..... 13
C- Ils nous font confiance ..... 14

# 1/ PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

### *A - CREATION*

L'association a été créée en décembre 1963 par Marc Julien, conseiller municipal de la ville de Villefranche sur Saône, sous le nom "Association des Francs et Franches Camarades de Villefranche". Sa mission initiale était alors d'animer l'été des petits Caladois qui ne pouvaient pas partir en vacances. Son activité était donc concentrée uniquement sur la période juillet/août. Elle a d'abord œuvré sur les communes de Lacenas, Mizérieux, Cogny, avant de s'installer à Pommiers en 1967, dès la construction du centre aéré achevée.

En 1979, elle devient "Association des Centres Aérés de Villefranche". Elle reste affiliée au mouvement des Francs et Franches Camarades, qui deviendra par la suite les Francas, jusqu'au début des années 2000.

Enfin en 2002, elle prend le nom de "Association Courte Echelle". Pourquoi ce nom ? Sans doute parce qu'il symbolise les notions de service, d'entraide et de progression que ses membres ont à cœur de mettre à disposition de celles et ceux qui leurs sont confiés. Être discret tout en étant présent, aider sans assister, favoriser l'accès à l'autonomie...

### *B- OBJET*

Son objet social est détaillé dans l'article II de ses statuts (consultables en annexe): *"Cette association a pour objet d'aider les jeunes à prendre conscience de leurs aptitudes. Dans cette perspective, l'association se propose d'offrir lors des séjours et des prestations qu'elle organise (accueils de loisirs, activité cirque, accompagnement scolaire, etc) des actions permettant aux enfants de concilier épanouissement de soi et ouverture au monde. Par ailleurs, elle a pour objet de faire vivre le centre aéré Marc Julien (Pommiers) à travers ses propres prestations (ALSH, animations familles, accueils d'écoles) et à travers la collaboration avec des associations aux missions proches des siennes (famille, enfance, loisirs). Elle a également pour objet de participer à la formation des animateurs de son bassin (co-organisation, animation et/ou accueil de formation BAFA et de formations professionnelles à thème).*
*L'association Courte Echelle est ouverte à tous, à titre individuel. Elle est apolitique et non confessionnelle."* La dernière version de ces statuts a été déposée en Préfecture en Mai 2023.

### *C- LOCAUX*

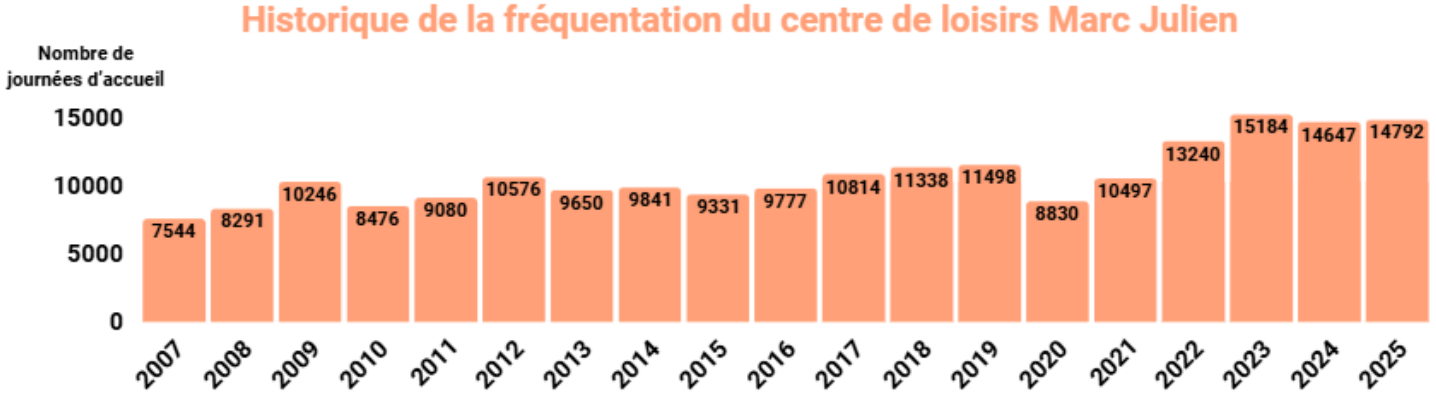
*Les locaux administratifs de l'association, toujours situés en centre ville de Villefranche sur Saône, ont déménagé à plusieurs reprises ces dernières décennies. Ils sont désormais situés Esplanade Paul Bert.*

*L'accueil scolaire et périscolaire se déroule depuis 1967 sur le centre aéré de Pommiers, rebaptisé centre aéré Marc Julien en 1984, en mémoire de celui qui fût à l'origine de sa construction. Un site pensé et construit pour être un centre de loisirs, qui comprend un parc de 4 hectares dont 1000m2 de bâtiments.*

### *D- SON HISTOIRE EN QUELQUES DATES CLÉS*

| | |
|---|---|
| **1963** | *Création de l'Association des Francs et Franches Camarades de Villefranche par Marc Julien, conseiller municipal. Son objectif est alors de proposer des vacances aux Petits Caladois qui ne peuvent pas partir en juillet/août. Dans ses premières années, l'association fonctionne sur plusieurs sites (Lacenas, Cogny, Mizérieux...)* |
| **1967** | *Inauguration du centre aéré de Pommiers. Un site construit et pensé pour être un centre de loisirs. Situé entre bois et vignes, il possède le gros avantage d'être "à la campagne", tout en restant proche de la ville (à moins de 10 km de Villefranche). Jusqu'au début des années 1980, la structure est utilisée uniquement l'été. Comme il n'y a pas d'autre accueil pour la jeunesse sur Villefranche, tous les petits Caladois se retrouvent à Pommiers. A cette époque, jusqu'à 7 bus assurent un ramassage dans Villefranche avant de monter à Pommiers. Au cœur de l'été, 360 enfants sont ainsi accueillis chaque jour par l'association, qui redirige les plus jeunes vers une annexe, située à Gleizé (Parce que la structure arrive à saturation, sa capacité maximale étant alors de 300 personnes).* |
| **1963** | *Création de l'Association des Francs et Franches Camarades de Villefranche par Marc Julien, conseiller municipal. Son objectif est alors de proposer des vacances aux Petits Caladois qui ne peuvent pas partir en juillet/août. Dans ses premières années, l'association fonctionne sur plusieurs sites (Lacenas, Cogny, Mizérieux...)* |
| **1967** | *Inauguration du centre aéré de Pommiers. Un site construit et pensé pour être un centre de loisirs. Situé entre bois et vignes, il possède le gros avantage d'être "à la campagne", tout en restant proche de la ville (à moins de 10 km de Villefranche). Jusqu'au début des années 1980, la structure est utilisée uniquement l'été. Comme il n'y a pas d'autre accueil pour la jeunesse sur Villefranche, tous les petits Caladois se retrouvent à Pommiers. A cette époque, jusqu'à 7 bus assurent un ramassage dans Villefranche avant de monter à Pommiers. Au cœur de l'été, 360 enfants sont ainsi accueillis chaque jour par l'association, qui redirige les plus jeunes vers une annexe, située à Gleizé (Parce que la structure arrive à saturation, sa capacité maximale étant alors de 300 personnes).* |
| **1979** | *L'association est rebaptisée "Association des Centres Aérés de Villefranche", et reste affiliée aux mouvements des Francs et Franches Camarades.* |
| **1983** | *L'association assure désormais un accueil pendant les vacances de "Mardi Gras" (Février) et de Pâques. Accueil aléatoire durant les premières années, faute de directeur certains séjours ne sont en effet pas ouverts.* |
| **1984** | *Le centre aéré de Pommiers est rebaptisé Centre Aéré Marc Julien, en hommage au président de l'association récemment décédé. Jean-Pierre Mossaz prend la présidence.* |
| **1990** | *Pour la première fois, l'association assure également un accueil à la Toussaint.* |
| **1991-1992** | *Années fastes – 11000 journées enfants/an.* |
| **1998** | *Suite à l'ouverture du centre de loisirs du Bordelan, à Villefranche, la fréquentation baisse fortement à Pommiers. Au début des années 2000, elle descend à 5000 journées/enfants. Pour survivre, l'association comprend qu'elle doit se diversifier.* |
| **2000** | *Fin de la cuisine autonome. Durant le séjour d'août, pour la première fois les repas sont livrés par Sodexho. Quelques années plus tard, l'association change de prestataire et décide de faire confiance à RPC (Restauration Pour Collectivité), société basée dans l'Ain avec laquelle elle travaille toujours actuellement.* |
| **2001** | *Dans le cadre du CEL – Contrat Éducatif Local – l'association débute des interventions environnement et arts dans les écoles. Pour cela, elle embauche trois animatrices, qui suivent en parallèle une* |

| | |
|---|---|
| | *formation BAAPAT. Ces interventions seront reconduites pendant plusieurs années.* |
| **2002** | *Début de l'accompagnement à la scolarité. Qui se poursuivra jusqu'en 2015 sous différentes formes (collèges et écoles de Villefranche, maison de l'enfance de Frontenas, partenariat avec des clubs sportifs).* |
| **2003** | *Début de l'accueil périscolaire du mercredi. "Anim'ercredis".* |
| **2004** | *Pour la première fois, l'association embauche un directeur coordinateur. C'est Alex Rage, ex-président, qui prend le poste.* |
| **2009** | *Importante tranche de rénovation à Pommiers. Première partie d'un chantier qui était appelé à se poursuivre quelques années plus tard... Mais ce deuxième acte n'a jamais eu lieu. Ce qui a entraîné une dégradation progressive des bâtiments déjà vieillissants.* |
| **2011** | *Pour la première fois, un chapiteau est installé à Pommiers en été, en partenariat avec l'école de cirque de Bourg en Bresse (ETAC). Sur cet élan, les actions cirque démarrent à la rentrée suivante. Une activité choisie parce qu'elle incarne bien les valeurs de l'association : Il y a de la place pour tout le monde sous le chapiteau, tout type de profils peuvent s'exprimer. L'activité prend de l'ampleur, engendre l'embauche de deux salariés en contrat aidé, et le projet de créer une école de cirque sur Villefranche prend forme. Mais le départ imprévu de l'un de ces deux animateurs casse cet élan et entraîne la fin du projet, quelques mois plus tard (2015).* |
| **2022** | *L'Association a traversé sereinement les différents épisodes de la crise sanitaire mondiale. Une équipe composée d'administrateurs, de bénévoles et de salariés réfléchit aux perspectives de développement de l'association. En parallèle, les discussions concernant l'avenir du site de Pommiers avec la mairie de Villefranche s'accélèrent...* |
| **2023** | *Après des mois de travail préparatoire, l'association signe un bail emphytéotique administratif, et devient gestionnaire (avec quasi toutes les prérogatives d'un propriétaire) pendant 50 ans. Une précieuse liberté, et une énorme responsabilité. Alexandre Rage part à la retraite et est remplacé par Jessica Bissay.*<br>*Suite à la démission d'Arnaud Greuzard, les administrateurs décident de se partager les responsabilités autrement et créent un collectif de co-présidents. Pour permettre ce changement de gouvernance, les statuts sont modifiés lors d'une AG exceptionnelle.*<br>*Pour la première fois, la Courte Echelle franchit le cap des 15000 journées d'accueil/an (15188,5).* |
| **2024** | *L'association obtient son agrément "Jeunesse et Education Populaire" J.69.24.0343 délivré par le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports du Rhône.* |



### *E- GOUVERNANCE*

Entre 1963 et 2023, 9 présidents se sont succédé à la tête du conseil d'administration :

1963 – 1984 : Marc Julien
1984 – 1996 : Jean-Pierre Mossaz
1996 – 2001 : Sylvie Groccia
2001 – 2004 : Alex Rage
2004 – 2008 : Arnaud Greuzard
2008 – 2011 : Franck Moyse
2011 – 2014 : Marie-Jeanne Alban
2014 - 2023 : Arnaud Greuzard
Mai 2023 : Création du collectif de co-présidents.

*L'Association Courte Echelle est aujourd'hui administrée par un collectif de cinq co-présidents, élus lors de l'AG 2025. Ils se partagent les responsabilités et se réunissent régulièrement pour discuter des décisions stratégiques.*

| | |
|---|---|
| Anne-Marie ROBIER<br>Nadège VALENTIN | Co-présidentes en charge des ressources humaines et de la gestion administrative. |
| Vincent MAISONNEUVE | Co-président en charge du bâtiment de Pommiers. |
| Mélanie MANECY<br>Anaïs BIBET | Co-présidentes en charge des activités |
| Anaïs BIBET | Co-président en charge des finances |
| Michel JAMBON | Membre associé (représentants de la mairie de Villefranche sur Saône) |

## 2/ FONCTIONNEMENT

### A- LE CENTRE AÉRÉ MARC JULIEN, BIEN PLUS QU'UNE STRUCTURE

S'il convient désormais de parler "d'accueil de loisirs sans hébergement" plutôt que de "centre aéré", cette appellation reste pourtant celle qui qualifie le mieux la structure que l'association habite chaque mercredi et pendant toutes les vacances scolaires (sauf Noël). Depuis la signature du BEA, une partie de l'équipe y travaille au quotidien.

Parce qu'il a fait partie de l'enfance de nombreux Caladois aujourd'hui devenus parents, parce qu'il offre une "bulle" loin de la ville et de ses contraintes, parce qu'il y règne une atmosphère sereine, propice à l'épanouissement individuel et aux aventures collectives, ce site atypique occupe une place centrale dans le paysage local.

Situé entre les bois et les vignes, il se compose d'un parc de 4 hectares et de bâtiments d'une superficie totale de 1000m2. Un lieu gorgé de souvenirs, qui possède une "âme" qui nous dépasse et qui semble traverser les époques. L'histoire de l'association Courte Echelle ne serait pas la même sans ce site... Ses projets non plus.

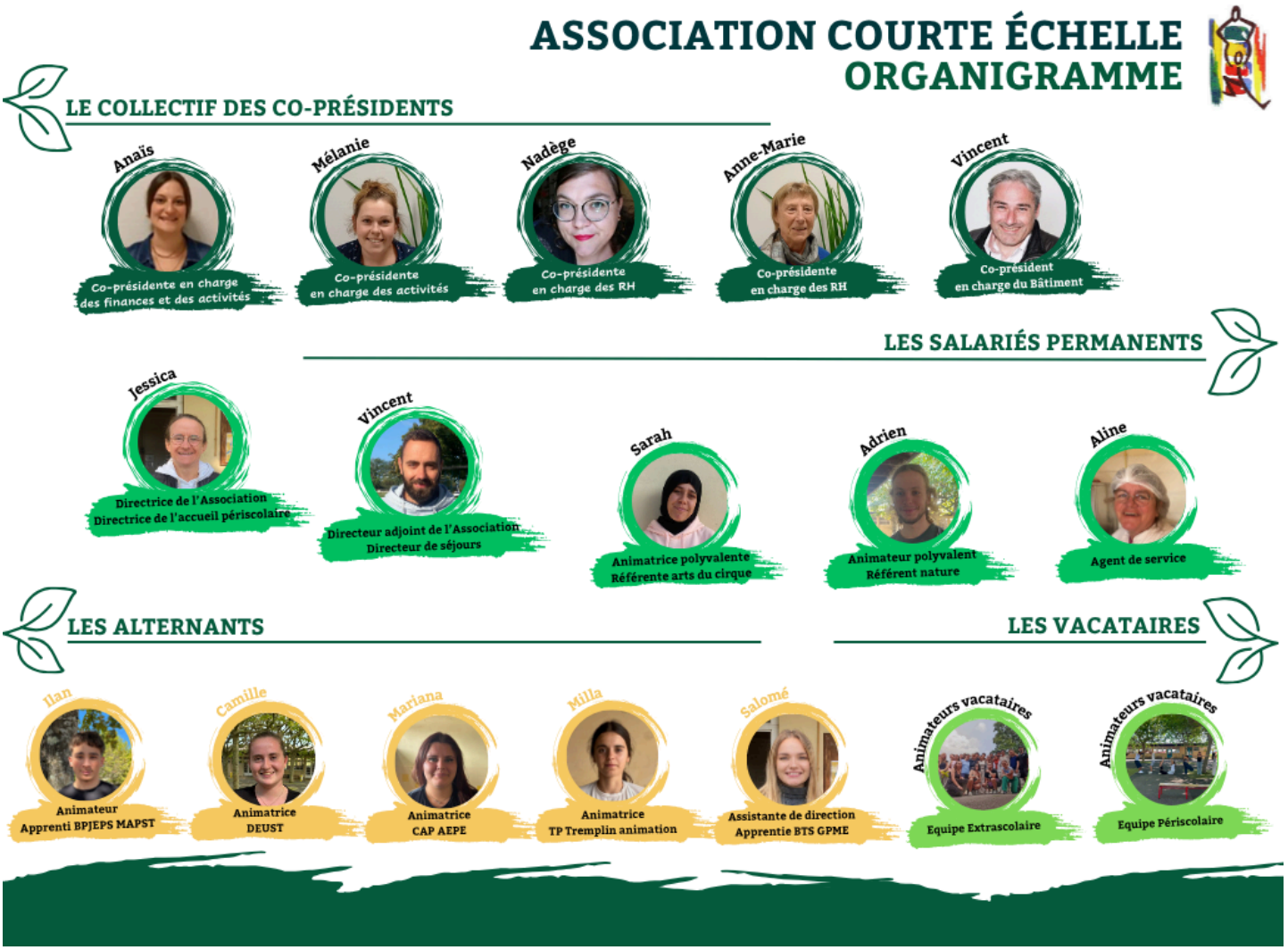
Historiquement, une (ou plusieurs) navette(s) faisai(en)t chaque matin et chaque soir l'aller/retour Villefranche/Pommiers pour transporter les enfants inscrits au centre de loisirs. Mais depuis la réouverture post confinement, ce système a été suspendu. En compensation, les horaires d'accueil ont été élargis, sans frais supplémentaire pour les familles (Ouverture à 7h30 au lieu de 8h / Fermeture à 18h30 au lieu de 18h).

### B- L'EQUIPE

L'association compte actuellement 5 permanents : une directrice (Jessica Bissay), un directeur adjoint (Vincent Julien), une animatrice polyvalente et référente cirque (Sarah Naceur), un animateur polyvalent et référent nature (Adrien Ouchakoff) et une agent de service (Aline Guery). Elle emploie également cinq alternants, qu'elle accompagne dans leur parcours de formation. Depuis Octobre 2021, elle dispose par ailleurs d'un agrément pour l'accueil de service civique, elle accueille (au maximum) deux volontaires par an.

Tous les animateurs vacataires qui exercent à Pommiers sont engagés en C.E.E (contrat d'engagement éducatif). Pour l'accueil périscolaire, ils sont en moyenne 15 par mois (contrat de 8h à 10h/semaine). Pour son accueil extrascolaire, l'association embauche entre 10 et 35 animateurs (selon les périodes, contrat de 32h à 50h/semaine).

Lors de chaque séjour, il est proposé à l'équipe d'animateurs de dormir sur place à Pommiers du dimanche soir au vendredi inclus (moyennant une modeste participation financière). Il existe en effet sur la structure deux dortoirs de 6 lits (un dortoir garçons/un dortoir filles). L'été, les majeurs qui le souhaitent peuvent également dormir sous tente. Cette spécificité, l'une des "marques de fabrique" de l'association, contribue à souder l'équipe et à créer des liens forts entre les animateurs. Cela permet également d'élaborer des projets d'animation plus ambitieux. C'est une véritable expérience de vie collective que l'association propose à ses animateurs.




## C- ADHERENTS

Chaque famille qui inscrit ses enfants à l'accueil périscolaire, à l'accueil extrascolaire ou aux ateliers cirque doit être adhérente de l'association. La cotisation annuelle s'élève à 20 euros par famille. Tous les adhérents s'engagent à respecter le règlement intérieur, qui leur est remis au moment de l'inscription. En 2024, l'association compte 641 familles adhérentes.

## D- DOMAINES D'ACTIVITÉS

**1-** <u>L'accueil périscolaire et extra-scolaire</u>

L'association gère un accueil périscolaire, qui peut accueillir jusqu'à 168 enfants le mercredi, et un accueil extrascolaire, accueillant jusqu'à 250 enfants l'été. La capacité maximale de la structure étant de 280 personnes, encadrement compris.

Au fil des années, l'association a fait en sorte d'enrichir son quotidien en investissant dans des jeux de société originaux afin d'étoffer progressivement sa propre ludothèque, accessible à tous les enfants de la structure. De même, elle possède du matériel sportif spécifique permettant la pratique de disciplines originales, venues de différents pays du Monde.

Elle multiplie par ailleurs les actions avec divers partenaires associatifs du secteur,

qui viennent ponctuellement faire des interventions sur la structure. Des interventions qui bonifient ses séjours, et qu'elle met un point d'honneur à ne pas facturer aux familles.

Enfin – et c'est un point crucial - elle a toujours fait le choix de donner la priorité à l'animation avec un grand "A". Plutôt que de lister des activités de consommation, elle préfère voir sur ses plannings des grands jeux, des balades en forêt, des veillées, des activités manuelles et autres animations sources de partage, de cohésion... Et ô combien créatrices de souvenirs. Tout futur animateur de la Courte Echelle est sensibilisé à cette philosophie dès son entretien d'embauche.

**2-** Les ateliers d'initiation aux arts du cirque

A la rentrée de Septembre 2023, l'association a repris le fil de son histoire avec les arts du cirque.

Le cirque, grâce à la diversité des techniques abordées, est un outil pédagogique et ludique qui favorise le développement psychomoteur des enfants. Cette discipline offre des situations d'apprentissage multiples, qui permettent de travailler les capacités cognitives de l'enfant, tout en développant ses capacités relationnelles et physiques.

Ainsi convaincue des bienfaits de cette discipline, l'association propose chaque mardi et samedi (en période scolaire) des séances d'initiation, au centre aéré Marc Julien (dès 3 ans). Afin de s'inscrire dans une démarche de progression et de partage, elle est affiliée à la Fédération Française des Arts du Cirque (FFEC) depuis l'automne 2023.

Par ailleurs, elle accueille régulièrement à Pommiers des groupes de personnes âgées ou d'enfants en situation de handicaps pour des séances adaptées. Ces séances se déroulent en petits groupes, et répondent à des objectifs pédagogiques identifiés en amont avec les équipes de professionnel(le)s.

Depuis, elle propose également des séances d'initiation aux accueils de loisirs, écoles et crèches du territoire. Lorsque sa propre activité le permet, elle peut les accueillir sur site (par exemple l'été, sous le chapiteau). L'intervenante Sarah Naceur peut également se déplacer en structure, avec une partie du matériel.

3**-** Des temps de loisirs le week-end

Parce que cela répond à une demande du territoire (comme l'a montré une étude de besoins lancée au printemps 2021), parce qu'elle a les animateurs compétents pour le faire, parce qu'elle a déjà cette proximité avec les familles, l'association ouvre désormais son champ d'action aux parents, et propose des activités à destination des familles.

L'objectif : permettre aux parents et aux enfants de se retrouver et de se créer des souvenirs communs autour d'une activité ludique partagée. Ceci afin de renforcer ce lien parents/enfants parfois malmené par le quotidien. Chaque année, entre 2 et 6 animations parents/enfants sont proposées aux familles.

Depuis janvier 2024, l'équipe propose également des goûters d'anniversaire, le samedi après-midi au centre aéré Marc Julien. Avec toujours la même philosophie : proposer des animations authentiques, construites sur mesure pour répondre aux envies de l'enfant et lui permettre de passer une belle fête d'anniversaire.

**4-** Les formations

A l'automne 2021, l'association a débuté un partenariat avec l'Afocal, organisme de formation BAFA habilité par la DRAJES, et la mairie de Villefranche-sur-Saône. Trois partenaires qui s'engagent ensemble afin d'offrir chaque année aux jeunes du bassin un parcours de formation complet, en proximité.

Par ailleurs, l'association a accueilli en janvier 2022 un atelier thématique organisé par l'Association "Une souris verte" (qui œuvre depuis plus de dix ans pour la participation sociale des enfants porteurs de handicaps), à destination des professionnels de l'animation du département. Le thème de cette matinée : *Face aux troubles du comportement, quels outils, quels aménagements pour faciliter l'accueil ?*

Plusieurs fois par an, sa chargée de développement propose des temps de formation/de partage d'expérience entre animateurs. Certains de ces temps sont ouverts aux animateurs des autres structures du territoire. Les thématiques sont variées et peuvent être adaptées selon les demandes des animateurs/les besoins identifiés en interne.

Ces actions traduisent d'une part la volonté de l'association de tisser des liens avec les professionnels qui l'entourent, mais aussi l'envie de contribuer à "délocaliser" des interventions/formations trop souvent réservées aux grandes villes.

5- L'animation du centre aéré Marc Julien

Depuis la signature du BEA (bail emphytéotique administratif) en janvier 2023, l'association dispose d'une plus grande liberté quant à l'utilisation du centre aéré Marc Julien. Elle souhaite l'ouvrir à des associations aux missions proches des siennes (ayant pour objet l'enfance, la famille ou les loisirs), avec des tarifs de location adaptés. Week-end campés, kermesses d'école, journées festives... Le cadre est propice à l'organisation de manifestations inter-générationnelles.

## E- FINANCES

Le budget de fonctionnement de l'association avoisine annuellement les 600 000 euros. Il est intéressant de souligner que les revenus de l'association sont issus à plus de 60% de ses propres prestations.

Elle reçoit une subvention de fonctionnement des mairies de Villefranche sur Saône, Denicé et Lacenas.

Elle bénéficie également des prestations de service de la CAF du Rhône et de la MSA dans le cadre d'une convention d'objectifs et de financement.

Une convention de partenariat a également été signée avec les mairies d'Arnas, de Gleizé, de Villefranche-sur-Saône, de Pommiers et de Porte des Pierres Dorées (participation aux frais des familles).

Le budget prévisionnel 2026 est consultable sur demande auprès de la directrice : fete.courte.echelle@gmail.com

## 3/ RAYONNEMENT

### A- TERRITOIRES D'INTERVENTION

L'association rayonne essentiellement sur deux territoires administratifs différents : d'un côté la Communauté d'Agglomération Beaujolais Val de Saône (dont Villefranche sur Saône, ville où est située le siège administratif de l'association) et de l'autre la communauté de communes des Pierres Dorées (dont Pommiers, village où est situé le centre aéré Marc Julien).

En 2025, les familles adhérentes de l'association sont domiciliées dans 55 communes différentes, réparties essentiellement sur ces deux collectivités, mais aussi sur les collectivités voisines (Dombes Saône Vallée et Saône Beaujolais notamment).

### ~~B~~- PUBLICS ACCUEILLIS

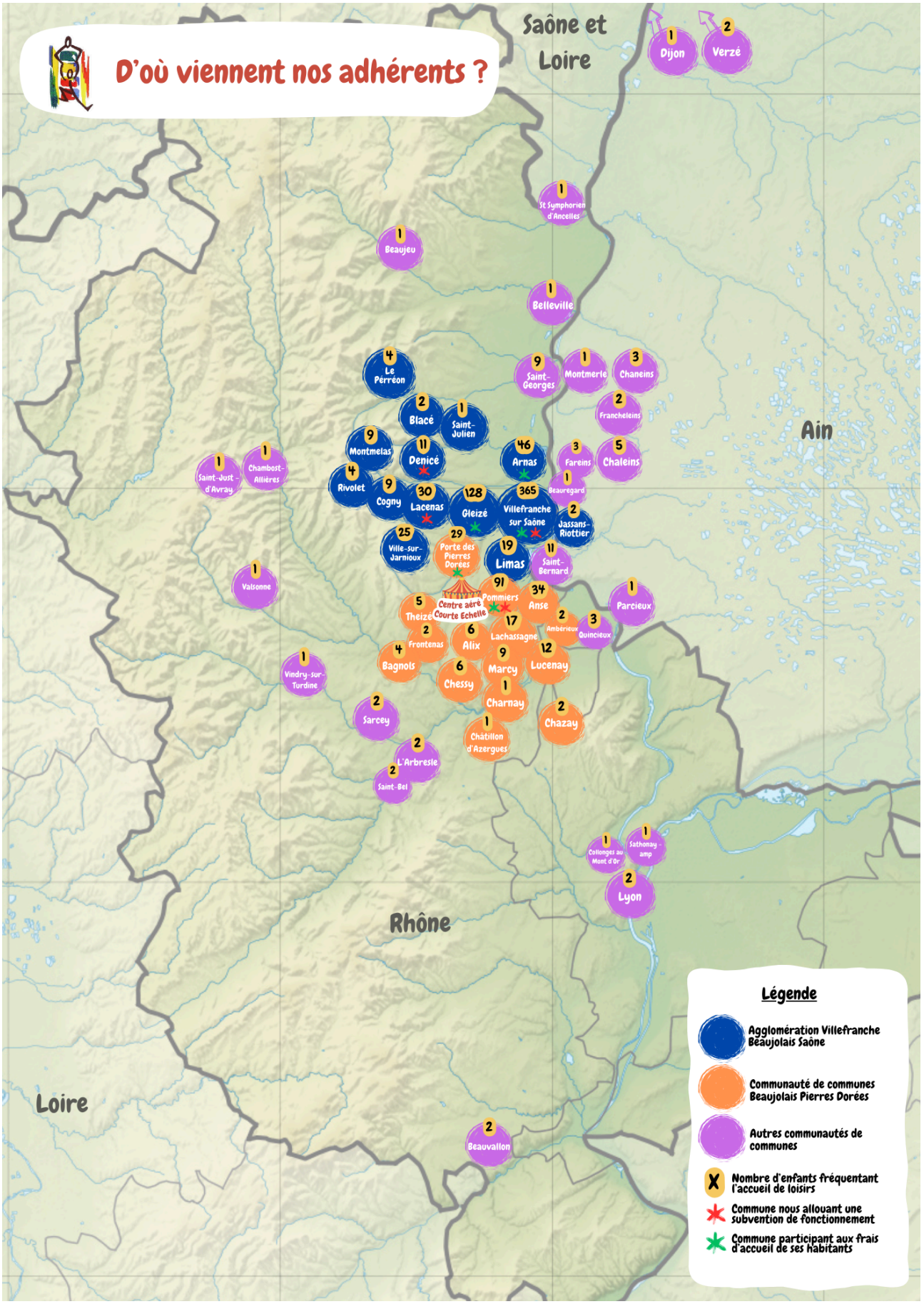
L'association accueille les enfants dès l'âge de 3 ans et jusqu'à 15 ans, sans limite de secteur géographique. Les familles résidant sur les communes avec lesquelles elle a tissé des partenariats (Arnas, Gleizé, Pommiers, Porte des Pierres Dorées et Villefranche-sur-Saône), bénéficient de tarifs préférentiels.

De même, à l'automne 2024, une convention a été signée avec le service d'actions sociales du ministère des finances et de l'industrie. Les salariés de ce ministère bénéficient donc désormais d'un tarif adapté.

Le quotient familial des familles est également pris en compte dans la tarification.

Elle accueille tout type de public, sans distinction d'appartenance ou de religion.

Dans la mesure du possible et dans la limite de ses moyens, elle ouvre son accueil à des enfants porteurs de handicap, convaincue de l'intérêt que cela peut représenter pour eux en termes de sociabilisation et de développement. Mais aussi de la richesse que ces enfants apportent aux groupes. Depuis 2024, elle travaille pour cela en étroite collaboration avec l'association Dahlir Handicap Rhône, qui favorise cet accueil en finançant partiellement l'embauche d'un animateur supplémentaire pour faciliter l'accueil d'enfants à besoins spécifiques. Le bonus inclusion de la CAF est par ailleurs une aide précieuse en ce sens.


D'où viennent nos adhérents ?
Saône et Loire
Ain
Rhône
Loire
1 Dijon
2 Verzé
1 St Symphorien d'Ancelles
1 Beaujeu
1 Belleville
4 Le Perréon
9 Saint-Georges
1 Montmerle
3 Chaneins
2 Francheleins
2 Blacé
1 Saint-Julien
9 Montmelas
11 Denicé
46 Arnas
3 Fareins
5 Chaleins
1 Beauregard
1 Saint-Just-d'Avray
1 Chambost-Allières
4 Rivolet
9 Cogny
30 Lacenas
128 Gleizé
365 Villefranche sur Saône
2 Jassans-Riottier
25 Ville-sur-Jarnioux
29 Porte des Pierres Dorées
19 Limas
11 Saint-Bernard
1 Valsonne
Centre aéré Courte Échelle
91 Pommiers
34 Anse
1 Parcieux
5 Theizé
2 Frontenas
17 Lachassagne
2 Ambérieux
3 Quincieux
6 Alix
4 Bagnols
9 Marcy
12 Lucenay
1 Vindry-sur-Turdine
6 Chessy
1 Charnay
2 Chazay
2 Sarcey
1 Châtillon d'Azergues
2 L'Arbresle
2 Saint-Bel
1 Collonges au Mont d'Or
1 Sathonay amp
2 Lyon
2 Beaujeu
Légende
Agglomération Villefranche Beaujolais Saône
Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées
Autres communautés de communes
X Nombre d'enfants fréquentant l'accueil de loisirs
Commune nous allouant une subvention de fonctionnement
Commune participant aux frais d'accueil de ses habitants

## C- TEMOIGNAGES

*Paroles d'enfants, de parents et d'animateurs ayant fréquenté/fréquentant la structure :*

" Moi j'aime le centre parce que je peux developper mon imagination, il ya des animateurs trop sympas, et plein d'amis. Je passe du bon temps " Antoine



" J'aime venir au centre pour voir mes amies, faire des jeux et me reposer. Le centre, c'est cool " Sarah

" Ce que j'aime au centre c'est quand on prend du sirop de citron au goûter, et quand on reste au bois d'Alix tout l'après midi " Hugo

"Ce que j'aime quand je vais au centre aéré c'est qu'on est dans la campagne, il y a un grand terrain pour s'amuser et retrouvers es amis. Et on fait plein d'activités. Et les animateurs sont hyper gentils " Anouck

" Je suis au centre depuis que je suis tout petit, c'est un endroit convivial, avec beaucoup de bonne humeur. Les animateurs sont géniaux, ils sont à l'écoute de tout même des problèmes personnels " Alban

" Les enfants passent toujours de belles journées et en tant que parent, je vais travailler le coeur léger car je sais quils vont s'amuser et que tout va bien se passer ! "
Aude, maman de Tao



" Il dit qu'à pommiers, il a l'impression d'être un peu en vacances et libre! "
Elvire et Julien, parents d'Hugo

" Nos enfants y vont très régulièrement avec beaucoup d'envie et reviennent avec plein d'histoires à raconter "
Frédéric, papa de Lucien, Roman et Adélie

" Nous apprécions l'équipe, la direction, la bonne communication, la réactivité de tout le personnel "
Elvire et Julien, parents d'Hugo

" Chaque mardi soir, les filles imaginent leur journée du mercredi et ce qu'elles vont demander aux animateurs (un déguisement? Fabriquer un nouvel objet? se promener enn forêt?) C'est toujours un moment de détente et d'amusement ! "
Dalila, maman de Ambre et Alicia

Pommiers m'a tellement apporté. J'ai en tête des centaines de souvenirs tous plus beaux les uns que les autres " Elodie, Animatrice

Si je devais peindre un tableau du centre aéré, il serait plein de couleurs chaudes, de vie et de rires " Jeanne, Animatrice

" Rien que de me replonger dans ces années me met le sourire aux lèvres "
Pauline, Agent de service

" Je ressentais un sentiment de liberté immense, une créativité illimitée et le centre devenait ma maison. "
Quentin, directeur adjoint



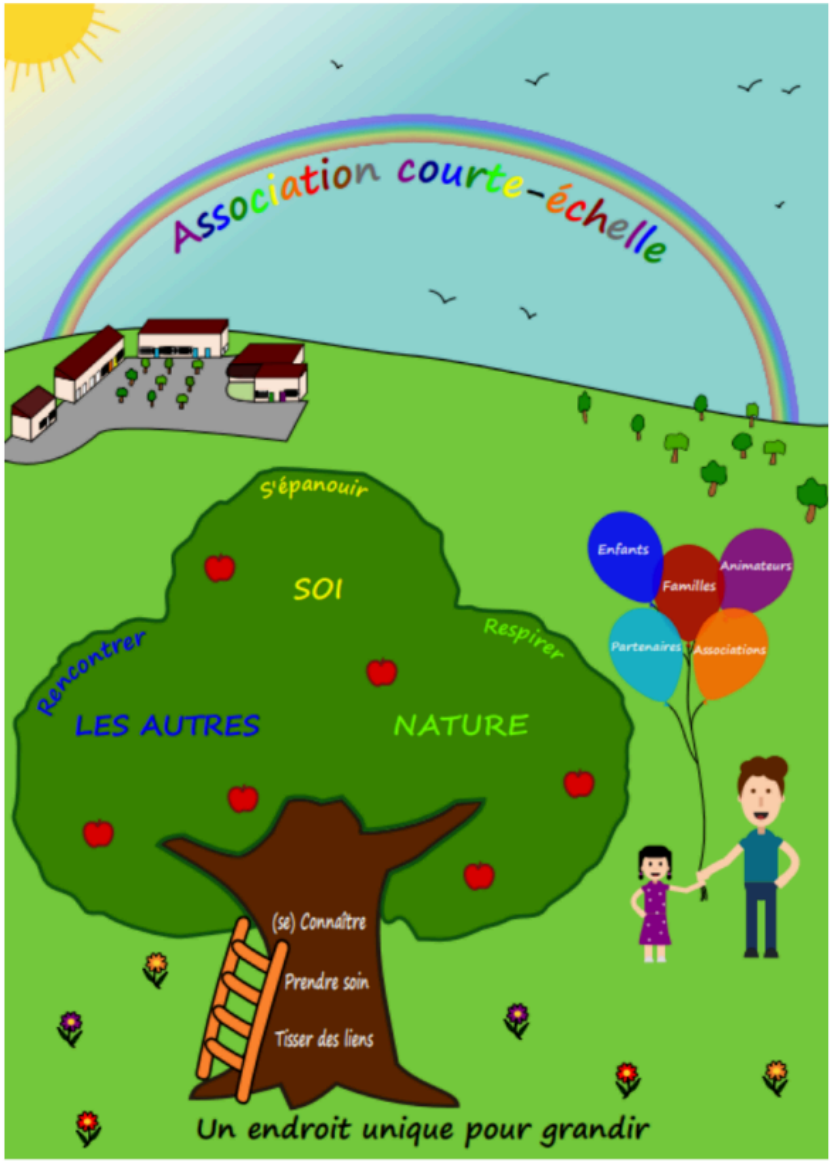
" C'est la meilleure expérience humaine que j'ai eu la chance de vivre jusque là...J'ai toujours eu cette sensation que chaque été permettait à la fois aux enfants et à l'équipe d'animation de grandir un peu plus, au contact des autres, en apprenant, en riant et en réfléchissant ensemble."
Corentin, Animateur

" Pommiers est un lieu merveilleux, enchanteur. Il y a un réel équilibre entre les animations en intérieur, les activités organisées comme le cirque ou le multisports et l'implantation en pleine nature avec le bois d'Alix et les vignes du Beaujolais. Les animateurs forment une superbe équipe à l'ambiance familiale. " Louis, Animateur

*Retrouvez davantage de témoignages sur notre site internet...*

## 4/ PROJET EDUCATIF

*Depuis 1967, l'histoire de l'association Courte Echelle est indissociable de celle du centre Marc Julien, situé 120 chemin Saint-Jean à Pommiers. Est-ce les valeurs que nous portons qui ont rendu ce site unique ? Est-ce ce site unique qui a contribué à forger nos valeurs ? Parce que l'un fait écho à l'autre, parce que nous ne pouvons (et ne voulons) nous imaginer ailleurs, nous avons fait le choix de construire notre projet éducatif autour de ce lieu si rare, qui nous ouvre tant de perspectives d'avenir...*




# *« Le centre Marc Julien, un lieu unique pour grandir »*

*Quelque soit son rôle ou sa place, chacun est invité à participer au « cycle vertueux » de donner et recevoir pour s'enrichir mutuellement.*

*Le temps libre se veut être un temps éducatif vecteur de transformations sociales et personnelles.*

| | *Un lieu unique pour (se) connaître…* | *Un lieu unique pour prendre soin…* | *Un lieu unique pour tisser des liens…* |
|---|---|---|---|
| ***Un lieu unique pour…***<br><br>**SOI**<br><br>***S'épanouir*** | - Connaître ses besoins afin de mieux les respecter.<br>- Découvrir ses talents pour mieux les faire fructifier.<br>- Développer sa créativité et son esprit critique à travers les apprentissages.<br>- Oser être soi-même.<br>- S'accorder le droit d'essayer, de se tromper, de recommencer. | - Créer un cadre sécurisant et bienveillant. S'accorder des temps de repos, suivre son rythme.<br>- Se nourrir de bonnes choses (intellectuelles, affectives, sportives, artistiques, gustatives…).<br>- Comprendre et vivre la nécessité de prendre soin de soi pour pouvoir prendre soin des autres. | - Trouver sa place dans le groupe.<br>- Être reconnu des autres.<br>- Rayonner au contact d'autrui.<br>- Partager ses talents.<br>- Se nourrir du regard de l'autre pour mieux comprendre qui on est. |

| | *Un lieu unique pour (se) connaître…* | *Un lieu unique pour prendre soin…* | *Un lieu unique pour tisser des liens…* |
|---|---|---|---|
| ***Un lieu unique pour…***<br><br>**LES AUTRES**<br><br>***Rencontrer*** | - Prendre en compte l'autre.<br>- S'adapter.<br>- S'enrichir des autres et avec les autres.<br>- Accompagner et favoriser le handicap, les situations particulières, l'interculturalité…<br>- Se donner les moyens de comprendre l'autre en s'informant. | - Respecter chacun : ses besoins, son rythme, sa personne…<br>- Favoriser l'autonomie.<br>- Aider autrui à découvrir sa valeur et à prendre confiance en lui. | - Encourager la parole authentique et constructive.<br>- Ecouter pour mieux dialoguer.<br>- Soutenir les liens intergénérationnels.<br>- Rassembler l'ensemble des acteurs locaux.<br>- Favoriser la citoyenneté. |

| | *Un lieu unique pour (se) connaître…* | *Un lieu unique pour prendre soin…* | *Un lieu unique pour tisser des liens…* |
|---|---|---|---|
| ***Un lieu unique pour…***<br><br>**LA NATURE**<br><br>***Respirer*** | - Connaître les besoins de son environnement pour agir en conséquence.<br>- Apprendre à s'étonner et s'émerveiller de ce qui nous entoure.<br>- Prendre le temps d'écouter et d'observer la nature. | Avoir un comportement citoyen envers la nature :<br>- Faire de la nature un allié à explorer plutôt qu'à dominer.<br>- Faire de la nature un allié à préserver plutôt qu'à exploiter.<br>- Respecter l'environnement qui nous entoure. | - Être en harmonie avec la nature.<br>- S'aérer, se ressourcer… Pour mieux se connecter à l'essentiel. |

***Merci aux collectivités et partenaires qui nous font confiance***













































